

**Note de présentation du projet d'arrêté portant création d'une autorisation européenne de pêche pour la pêche professionnelle du thon rouge (Thunnus thynnus) dans l'océan Atlantique à l'Est de la longitude 45° Ouest et en mer Méditerranée**

---

**1) Titre du projet de texte :**

Projet d'arrêté portant création d'une autorisation européenne de pêche pour la pêche professionnelle du thon rouge (Thunnus thynnus) dans l'océan Atlantique à l'Est de la longitude 45° Ouest et en mer Méditerranée.

**2) Contexte et objectifs du projet de texte :**

Afin d'appliquer les recommandations de la Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique et la réglementation européenne, il est proposé un projet d'arrêté créant une autorisation européenne de pêche pour la pêche professionnelle du thon rouge (Thunnus thynnus) dans l'océan Atlantique à l'Est de la longitude 45° Ouest et en mer Méditerranée.

Ce projet d'arrêté prévoit les modalités d'attribution et de gestion des autorisations européennes de pêche au thon rouge.

**3) Dates et lieux de la consultation :**

La consultation est ouverte du 21 février au 15 mars 2013 sur le site suivant : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>

Vous pouvez également adresser vos observations dans ce même délai à l'adresse suivante :

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture

3, place de Fontenoy - 75 007 PARIS